

Réf: Dossier 207834

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TROPIC FLOWERS »

Siège Bingerville, Bingerville, Bingerville Bagba ex-  
Palm CI, Lot 1482, Ilot 120, Lot 1482, Ilot 120

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 03 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TROPIC FLOWERS »

Objet : Vente de fleurs tropicales, Import/Export, Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Bingerville, Bingerville, Bingerville Bagba ex-  
Palm CI, Lot 1482, Ilot 120, Lot 1482, Ilot 120

Dirigeant(s) Mme AHIENTCHO ROSELINE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02402 du 03/05/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31424/GTCA/RC/2023 du 03/05/2023

